

Rapport d'activité 2019



LOGEMENT

HABITAT p.4

- Projet NPRU
- Habitat logement

TOURISME p.6

- Aménagement touristique

ENVIRONNEMENT p.7

- GEMAPI
- Rivières
- SPANC
- Déchets

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE p.10

- Urbanisme
- Développement durable

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE p.12

- Commerces artisans
- Développement économique

CULTURE p.13

- Réseau de lecture Publique
- Médiathèques et

bibliothèques

- Culture EAC
- Musée de la Résistance
- Cinémas

ENFANCE

JEUNESSE p.18

- Crèches
- Relais assistantes maternelles
- Jeunesse

RESTAURATION

COLLECTIVE p.20

TECHNIQUES..... p.21

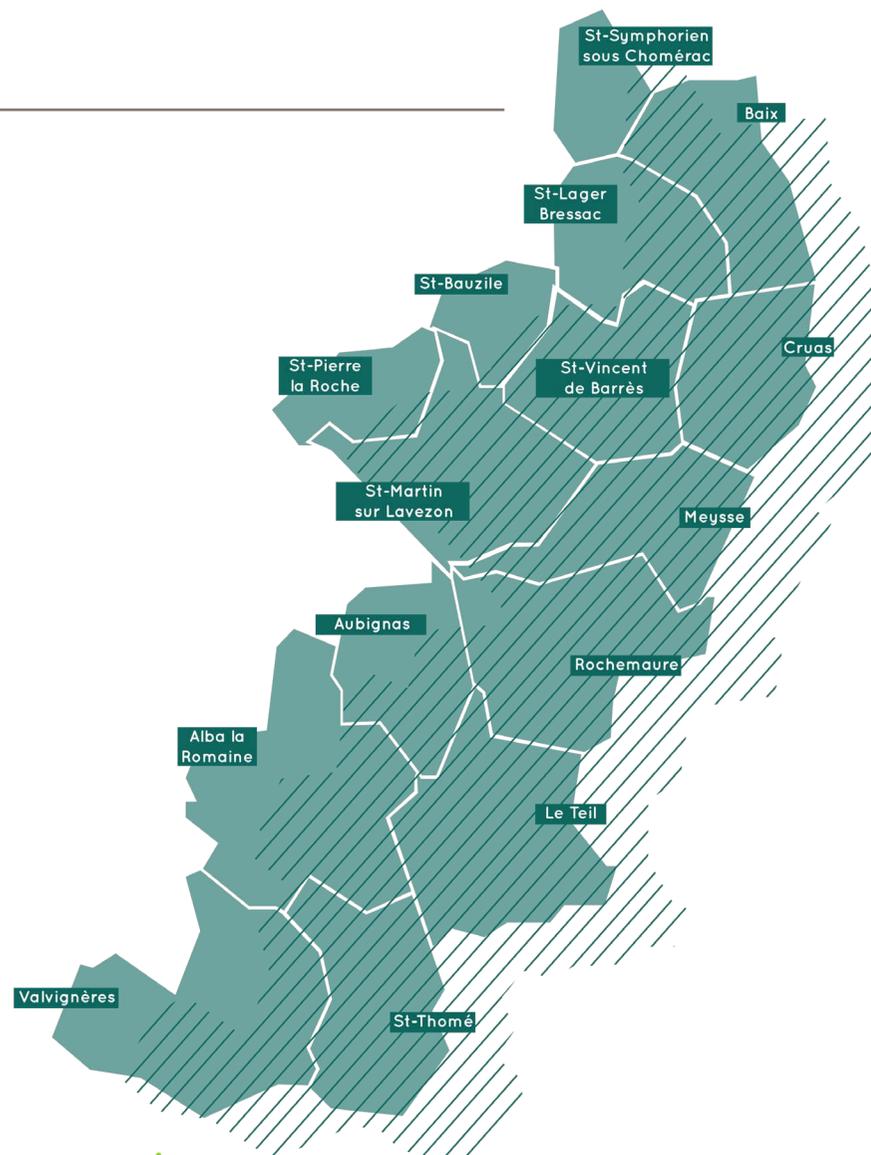
- BÂTIMENTS
- ESPACES VERTS

ORGANIGRAMME p.27

FINANCES p.28

GOVERNANCE p.32

COMMUNICATION p.34



CHIFFRES CLÉS

- ⇒ **CRÉE LE 1^{ER} JANVIER 2017**
PAR FUSION DES COMMUNAUTÉS BARRÈS-COIRON ET RHÔNE HELVIE
- ⇒ **15 COMMUNES**
- ⇒ **UNE SUPERFICIE DE 281 KM²²**
- ⇒ **22 785 HABITANTS**

Le bilan de l'année 2019, nous conduit spontanément sur la fin d'année, à la date du 11 novembre, jour du séisme sur notre territoire.

Cet évènement nous pousse à repenser nos projets, redéfinir nos perspectives et nos actions pour accompagner les communes et les acteurs impactés par ce bouleversement majeur.

Les projets démarrés avant le séisme sont à réfléchir conjointement avec les sujets désormais prioritaires. Nos projets d'envergure ne s'arrêtent pas mais leur temporalité est repensée comme le pôle administratif et culturel intercommunal au Teil dans le cadre de la convention de renouvellement urbain ou le programme de rénovation des logements dégradés, la Scène de Musique Actuelle au Teil ou encore le pôle technique et administratif de Cruas.

Nous allons poursuivre nos actions comme la simplification des gestes de tri engagée en début d'année, le développement économique, le plan d'actions du Plan Climat Air et Energie Territorial (PCAET), les multiples propositions culturelles : l'ancrage du réseau de lecture publique, un 2ème cinéma intercommunal et des partenariats culturels d'une grande richesse... La Communauté de communes travaille en accompagnement des communes, aux habitants et aux partenaires, en continuant à être active et solidaire dans cette période de reconstruction. Ceci est possible grâce au travail des élus communautaires et des services qui assurent la qualité du service public et le succès des actions menées.

« Cet évènement nous pousse à repenser nos projets, redéfinir nos perspectives et nos actions »

Eric CUER

Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron



Projet NPRU

La Communauté de communes est signataire d'une convention de renouvellement urbain dans le quartier Cœur de ville au Teil, depuis 2018. A ce titre, elle pilote le projet de renouvellement urbain en partenariat avec la commune, l'ANRU, l'ANAH, Action logement, la Banque des territoires, l'Etat, la Région et le Département.

En 2019, dans le cadre de cette convention, la Communauté de communes mène deux projets urbains d'envergure :

- Au 16 rue de la République, un programme de logements sociaux est prévu en entrée de quartier en lieu et place de logements privés dégradés. La Communauté de communes s'est portée acquéreur de 4 immeubles et a signé un protocole d'accord avec l'opérateur Ardèche Habitat.

- Le pôle culturel de la place Pierre Sémard qui réunit initialement la médiathèque, le Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche, l'Office de tourisme et des services administratifs intercommunaux, se voit compléter des services sociaux du Conseil départemental de l'Ardèche. Le bâtiment sera situé au niveau de l'ancienne gare SNCF, il sera ouvert sur le quartier et la place Sémard, un lieu accueillant et vivant.

Le séisme du 11 novembre 2019 a frappé la Commune de Le Teil. Aussi la rénovation urbaine prend tout son sens. A travers elle, la Communauté de communes réaffirme sa volonté d'accompagner la rénovation du quartier Cœur de ville. Les deux projets sont poursuivis avec des réajustements pour prendre en compte les dégâts structurels causés par le séisme.



1 poste de Cheffe de projet, financé à hauteur de 50% par l'ANRU jusqu'en juin 2023

287 072€ d'acquisition au 16 rue de la République



2019 EN BREF

- Acquisitions de 4 immeubles privés dégradés et signature d'un protocole avec Ardèche Habitat pour l'îlot de logements neufs en entrée de quartier
- Etude sur les mobilités douces au sein du centre-ville du Teil élargi visant à définir les habitudes des habitants et des actifs du quartier, et création d'un plan de jalonnement de signalétique
- Choix de la maîtrise d'œuvre du pôle administratif, culturel et social de la place Pierre Sémard



Habitat logement

En 2019, la Communauté de communes a poursuivi l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur les 5 communes du sud du territoire, avec une attention portée aux logements situés dans le centre-ville de Le Teil : grâce à ce programme lancé en 2014, les propriétaires occupants et bailleurs de logement(s) bénéficient d'un accompagnement pour des travaux permettant une amélioration de la performance énergétique, une adaptation à l'âge et au handicap ou encore la résorption d'une situation de vacance ou d'habitat indigne. En plus d'une aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), les propriétaires perçoivent selon les dossiers, une subvention de la Communauté de communes et le cas échéant, de la commune de Le Teil. Cette OPAH-RU qui devait se terminer en juin 2019 a été prorogée sur 1 année supplémentaire, jusqu'en juin 2020. Une étude pré-opérationnelle en vue d'un nouveau programme d'amélioration de l'habitat privé (de type OPAH) a été lancée à l'échelle de ses 15 communes membres. Suite au séisme, cette étude a été redéfinie afin que le futur programme puisse aussi accompagner la réparation des logements sinistrés. En 2019, la Communauté de communes a aussi lancé une opération RHI (Résorption de l'Habitat Indigne) sur Baix pour traiter un ensemble d'immeubles d'habitation très dégradés sur 5 parcelles du centre-ville. A terme, le projet est de concrétiser une opération de production de 14 logements locatifs sociaux.



274 logements rénovés depuis le lancement de l'OPAH-RU dont **48** dans le centre-ville du Teil

2 265 000€ de subventions accordées pour l'Anah,
314 000€ pour la CC ARC et
61 000€ pour la commune de Le Teil

Ces chantiers ont généré **6 787 000€** de chiffre d'affaires réalisé pour quasiment la moitié par des entreprises de notre territoire.

5 façades rénovées au Teil avec l'Opération Façades, grâce aux subventions de la Communauté de communes et de la commune



2019 EN BREF

1 service Conseil Habitat Jeunes qui informe et accompagne les jeunes de 16 à 30 ans en recherche de logement. En 2019, 185 jeunes ont été accueillis par le service, dont 53% originaires de la Communauté de communes, et 129 ont bénéficié d'un accompagnement spécifique. 47 jeunes ont pu accéder à un logement adapté à leur profil.

1 aire d'accueil des gens du voyage sur Le Teil gérée en direct : 4 ménages hébergés sur toute l'année 2019 et 1 ménage hébergé 7 mois. Des travaux effectués : toilettes, pommes de douche.

1 centre d'hébergement et de réinsertion sociale d'urgence sur Le Teil géré par l'association Diaconat Protestant : 180 personnes accueillies en 2019 (orientées par le 115, n° des urgences sociales)

Rendez-vous sur demande à la Maison de l'Habitat, rue de la République au Teil, avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC 07) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 07)

Aménagement touristique

La Communauté de communes intervient dans le domaine du tourisme via :

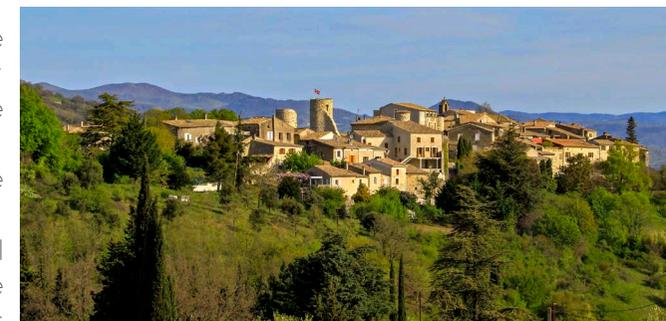
- **L'aménagement et l'équipement de sites attractifs** : La ViaRhôna a été aménagée et est entretenue sur presque l'ensemble de la façade rhodanienne du territoire : de Baix à Rochemaure. Le territoire est également doté d'une autre voie verte : la voie de la Payre sur les communes du Pouzin, de Baix et de St-Lager Bressac.

La Communauté de communes gère également le suivi, l'entretien, la veille, l'aménagement et la mise en tourisme des sentiers de randonnée communautaires.

- **L'Office de tourisme Sud Ardèche Rhône & Villages** : Etablissement public Industriel et Commercial créé par la Communauté de communes, l'Office de Tourisme a pour missions principales la politique d'accueil et de communication, la coordination et la promotion du territoire, le rapprochement avec les socio-professionnels du tourisme et la gestion d'un service réceptif. Il est également en charge de l'animation patrimoniale et de la mise en tourisme de l'abbatiale de Cruas et du château de Rochemaure. *Le rapport d'activité 2019 de l'OTI est disponible sur demande.*

- **Les partenariats pour le développement touristique**

Parce que les actions entreprises par Ardèche Rhône Coiron s'inscrivent dans une démarche plus large d'attractivité territoriale, en développant, au côté de l'Office de tourisme, des partenariats dans le domaine de la valorisation du patrimoine (Pays d'Art et d'Histoire), de l'œnotourisme (2000 vins d'Ardèche), de l'ingénierie touristique (Agence de développement touristique de l'Ardèche) et avec les 3 villages de caractère du territoire : Alba-la-Romaine, Rochemaure et St-Vincent de Barrès.



@MichelRissoan

211 500€ de partenariat annuel avec l'Office de tourisme

29 membres du Comité de Direction de l'Office de tourisme dont 15 élu-e-s de la Communauté de communes

71 600€ de subvention au Pays d'art et d'histoire

2 400€ de subvention à l'association 2000 vins d'Ardèche



2019 EN BREF

Un Office de tourisme dynamique.

Une destination touristique à construire en s'appuyant sur les atouts du territoire : les sites patrimoniaux, les paysages et sports de pleine nature associé à une facilité d'accès.

Des projets d'aménagement de la ViaRhôna qui devraient augmenter encore la fréquentation de l'itinéraire et les retombées économiques induites.

Une dernière opération d'investissement a été effectuée, sur le tronçon manquant du centre de Baix.

Partie prenante dans l'élaboration du nouveau schéma vélo départemental, qui sera finalisé en 2020.



SPANC

L'ensemble des communes de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron ont transféré l'Assainissement Non Collectif, à l'intercommunalité. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé d'effectuer les contrôles des dispositifs d'assainissement autonome dans le cadre du neuf et de l'existant.

Le but de ces contrôles est de s'assurer qu'aucune habitation non raccordée/raccordable au dispositif d'assainissement collectif, ne génère de pollution environnementale ou sanitaire.



2363 installations contrôlées depuis le 1^{er} janvier 2006

- 301** installations contrôlées en 2019 dont :
- o **41** Diagnostics Ventes
 - o **1** Diagnostic Initial
 - o **191** Contrôles de Bon Fonctionnement
 - o **48** Contrôles de Conception et d'implantation
 - o **20** Contrôles de Bonne Exécution



2019 EN BREF

Des installations contrôlées dans le cadre de vérifications de bon fonctionnement et dans le cadre de réhabilitation ou même pour un nouveau projet déposé.

Progressivement, le réseau d'assainissement collectif est étendu sur les communes, ce qui permet de supprimer régulièrement des dispositifs autonomes.

Pour rappel : le SPANC dépend d'un « budget annexe » qui doit s'équilibrer. Chaque contrôle donne lieu à une redevance :

Diag vente	Diag initial	Bon fonctionnement	Conception	Réalisation
150€	100€	80€	70€	90€



GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

Ses activités permettent un aménagement et un développement du territoire, tout en veillant au bon fonctionnement des rivières et à la sécurité des populations riveraines vis-à-vis des inondations. Il s'agit notamment de faciliter l'écoulement des eaux par la gestion des sédiments, d'entretenir la végétation aux abords des cours d'eau, de préserver la biodiversité, de gérer les ouvrages de protection contre les inondations et les zones d'expansion de crues.



2019 EN BREF

Gestion des milieux aquatiques

Actions d'entretien et de bon fonctionnement de cours d'eau menées sur le Lavezon
Enlèvement d'arbres tombés dans les rivières après les chutes de neige de fin d'année.

Prévention des inondations

- Diagnostic du territoire

Lancement d'un appel d'offre pour l'étude initiale de l'ensemble du territoire : diagnostic des ouvrages construits pour prévenir les inondations, études hydrauliques, lancement des dossiers d'autorisation et de régularisation des systèmes d'endiguement

- Rapports et visites réglementaires

Visite de surveillance périodique sur la digue du Frayol (Le Teil)

Visites techniques approfondies VTA sur la digue du Frayol (Le Teil) et la digue du Lavezon (Rochemaure)

Rédaction des rapports réglementaires pour chaque visite

- Travaux et entretien

Abattage d'arbres présents dans le corps de la digue du Frayol (Le Teil) et déstructurant l'ouvrage

Entretien de la végétation et débroussaillage sur la digue du Frayol (Le Teil) et du Lavezon (Rochemaure)

- Alerte inondations

Intégration de la Communauté de communes dans la boucle d'alerte en cas d'évènements météorologiques intenses ou exceptionnels.

+ de 450 ouvrages présents sur le territoire

35 km cumulés de digues et ouvrages hydrauliques

Recrutement d'un agent pour la prévention des inondations



Déchets

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron dispose des compétences de collecte des ordures ménagères, de collecte sélective et la gestion haut de quai (la tenue de la déchèterie et l'accueil au public) des déchèteries.

Le traitement des déchets, provenant des véhicules de collecte, est confié au Syndicat des Portes de Provence (SYPP). Depuis le 31/12/2019, nous adhérons au SYPP pour l'ensemble du territoire afin d'harmoniser les collectes et les consignes de tri mais aussi uniformiser la communication pour tous les habitants du territoire.

La réponse à un appel à projets CITEO pour l'ensemble du territoire a engagé au 1er janvier 2019, la simplification des gestes de tri : tous les emballages se trient. Il s'agit de motiver les gestes de tri et de diminuer les tonnages d'OMr et donc indubitablement diminuer les coûts de traitement.



3 déchèteries sur le territoire : Cruas, Le Teil, Alba-La-Romaine

325 bornes aériennes et semi-enterrées de tri sélectif

1460 bacs de regroupement repartis sur le territoire

8 véhicules de collecte

7 agents de collecte des ordures ménagères,

2 agents de collecte de sélectif, **3** agents de déchèterie

5 943 tonnes d'ordures ménagères collectées

1 150 tonnes de déchets recyclables collectées (comprenant emballage, verre, journaux, ...)



2019 EN BREF

La modification des consignes a pour but de simplifier le geste de tri et que les usagers ne se posent qu'une question : est-ce un emballage?

Installation des points de collecte dans l'objectif de retirer les zones en porte-à-porte sur l'ensemble des communes.

Subventions :

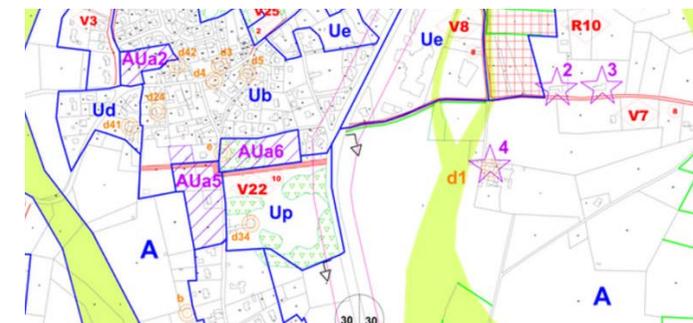
- La Ligue contre le cancer proportionnellement au tonnage de verre collecté sur le territoire
- A la Compagnie La Cascade pour gérer la partie déchet du Festival d'Alba. La Communauté de communes y a assuré l'installation et l'enlèvement quotidien des contenants pour la collecte des déchets ménagers et recyclables.



Urbanisme

En matière d'urbanisme, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron assure différentes missions auprès de ses communes membres. Elle dispose d'un service commun pour l'instruction des autorisations du droit du sol (ADS), mis à disposition des communes membres dotées d'un document d'urbanisme. Elle mène aussi des missions d'accompagnement des procédures communales de planification et de conseil auprès des communes et des administrés tant sur le volet planification que sur le volet des autorisations d'urbanisme.

Le service instructeur ADS ne constitue pas une compétence propre de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron : la compétence de délivrance des autorisations d'urbanisme est du ressort des communes. Ce service est financièrement pris en charge par la Communauté de communes. En 2019, pour sa troisième année de fonctionnement après fusion, le service instructeur ADS connaît une augmentation notable de son activité avec un volume de dossiers supérieur de 20% à celui de l'année 2018.



13 communes pour lesquelles Ardèche Rhône Coiron assure l'instruction des Autorisations du Droit du Sol

1082 demandes d'Autorisation du Droit du Sol déposées dans les communes et instruites par le service

248 demandes de permis de construire déposées et instruites

34 jours : délai moyen d'instruction d'un permis de construire complet (le délai légal est de 60 jours)

86% de décisions favorables rendues sur les ADS

8 communes qui travaillent à leur document d'urbanisme : Alba-la-Romaine, Baix, Le Teil, Rochemaure (PLU approuvé en juillet 2018), St-Lager-Bressac, St-Martin-sur-Lavezon, St Symphorien-sous-Chomérac, St-Thomé, St-Vincent-de-Barrès



2019 EN BREF

La commune de Saint-Vincent-de-Barrès approuve son nouveau Plan Local d'Urbanisme le 17 juin 2019. Le territoire de la Communauté de communes poursuit donc son mouvement d'élaboration de documents d'urbanisme conformes aux dispositions réglementaires issues des lois Grenelle et ALUR, et compatibles avec les politiques sectorielles de la Communauté de communes.

En matière de planification à une échelle supra-communautaire, le syndicat mixte porteur du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Rhône Provence Baronnies, créé en décembre 2018, consacre l'année 2019 à sa propre structuration : élection du Président et des vice-présidents, recrutement d'une directrice, élaboration d'un premier budget pour cette première année de fonctionnement. La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron dispose de 6 sièges au sein du Conseil Syndical et d'une vice-présidence.



Développement Durable

Initiée en 2018, l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) se poursuit tout au long de l'année 2019. En janvier, la stratégie communautaire définit les trajectoires retenues par la Communauté de communes pour réduire son impact sur le changement climatique. En février et mars 2019, une série d'ateliers de concertation a été organisée dans plusieurs communes du territoire pour définir des fiches-actions dans des thématiques telles que les transports et la mobilité, les bâtiments, les énergies renouvelables, l'agriculture et la ressource en eau ou encore le fonctionnement de la collectivité.

En fin d'année 2019, le conseil communautaire adopte par délibération le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial avant de lancer la phase de validation administrative du document.



2019 EN BREF

671 kteq CO₂ de gaz à effet de serre rejetée par an sur le territoire de la Communauté de communes, soit 29 teq CO₂ par habitant ; 90 % de ces émissions de Gaz à Effet de Serre proviennent du secteur industriel hors branche énergie

5 ateliers de concertation avec les partenaires du territoire dans le cadre du PCAET

175 Gwh/an, c'est le potentiel de développement des énergies renouvelables sur le territoire de la Communauté de communes, toutes ressources confondues (bois-énergie, éolien, photovoltaïque, géothermie...).

L'exploitation de ce potentiel permettrait de répondre à **98%** des besoins du territoire hors industries.

Le plan d'actions du PCAET prévoit 31 actions regroupées en plusieurs axes thématiques : la sensibilisation aux thématiques énergie-climat et le pilotage du PCAET, la production d'énergies renouvelables, les transports et la mobilité, l'adaptation au changement climatique ou encore les industries.

L'une des actions du PCAET concernant le développement des énergies renouvelables consiste en l'élaboration d'un cadastre solaire. Cette action est initiée dès 2019, avant même l'arrêt du PCAET. Un état initial des toitures publiques potentiellement favorables est établi par le SDE07 en juillet, puis passé au crible des filtres patrimonial et technique. Un croisement est également réalisé avec les communes pour de potentielles mises à disposition des toitures de bâtiments communaux.

Les réflexions sur le développement des énergies renouvelables s'accompagnent d'une amorce de réflexion sur la constitution d'une société de projet qui porterait des projets photovoltaïques, éoliens ou d'autres sources d'énergie. Cette réflexion est concrétisée courant 2019 par une modification des statuts de la Communauté de communes qui crée un intérêt communautaire spécifique sur ce thème.



Développement économique

La Communauté de communes en partenariat avec les acteurs privés, la Région et l'Etat intervient par des actions immédiates de dynamisation de l'Economie mais aussi des actions d'anticipation. Les objectifs sont d'offrir des solutions concrètes d'implantation, accompagner les secteurs d'activités stratégiques et se faire connaître face aux autres offres territoriales. L'opération de requalification de la Zone de Drahy à Meysse permet aujourd'hui de disposer d'un site attractif.

Suite au séisme du 11 novembre, l'intervention intercommunale s'est concentrée sur l'aide et l'accompagnement des entreprises les plus touchées : les artisans et commerçants du centre-ville du Teil.

Sur le volet agricole : le diagnostic du territoire a débuté au printemps 2019. Les 7 réunions bi-communales ont permis une photographie des pratiques actuelles et du poids économique de l'activité agricole. Le travail établi dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du Coiron se poursuit en partenariat avec la Communauté de communes Berg & Coiron.



1062 entreprises recensées sur le fichier entreprise

56 porteurs de projets reçus

9 implantations d'entreprises

2 unions commerciales accompagnées

23 769€ de subventions accordées aux entreprises ainsi que le FISAC et la Région dans le cadre des dispositifs d'aides coordonnées

52 entreprises accueillies à la cellule post-séisme, mise en place au Teil de novembre à janvier

1 344 000€ pour la requalification de la zone de Drahy, financée à hauteur de 362 933€ par l'Etat, 300 000€ par la Région et 157 500€ par le Département.



2019 EN BREF

Un partenariat qui se poursuit avec le club d'entreprises ARC'ADE

Une pépinière « Le faisceau sud » au Teil, proposant 4 bureaux et 4 ateliers, complète en 2019

3 zones d'activités économiques complémentaires en cours de commercialisation : Drahy à Meysse, Chevière à Meysse, Rhône-Helvie au Teil. A Meysse : implantation de plusieurs entreprises dont une par acquisition de 6386m² de foncier (entreprise ATA).

Un site dédié aux opportunités foncières et immobilières, publiques ou privées, pour l'accueil d'entreprises : www.immo-ardecherhonecoiron.fr

2 Marchés de Producteurs de Pays, à Rochemaure et au Teil.

Diagnostic agricole du territoire démarré : un rendu est fixé à 2020, suivi de la rédaction d'un plan d'actions.



Réseau de lecture publique

Le réseau de lecture publique est composé de 14 sites (médiathèques ou bibliothèques de proximité) répartis sur l'ensemble des communes d'Ardèche Rhône Coiron (exception faite de St-Pierre-la-Roche). 6 d'entre elles (Alba, Aubignas, Le Teil, Rochemaure, St Thomé et Valvignères) forment un réseau informatisé dans lequel les documents et les usagers peuvent circuler. Ainsi, un lecteur inscrit dans une de ces bibliothèques a accès à l'ensemble du fonds et peut donc emprunter et rendre dans n'importe lequel de ces 6 équipements. Les autres sites fonctionnent de façon indépendante, informatisés (Cruas, Meysse) ou non (Baix, St Martin-sur-Lavezon). Salariés et bénévoles assurent le fonctionnement.



2019 EN BREF

Prise de compétence concernant les établissements culturels

Au 1^{er} janvier 2019 la prise de compétence est actée et les bibliothèques de l'ensemble du territoire sont désormais administrées par la CCARC.

L'inscription aux bibliothèques est désormais gratuite pour tous.

Au mois de juillet, une délibération du Conseil communautaire a instauré l'adhésion gratuite pour tous dans les bibliothèques du réseau CCARC. C'est un engagement fort qui permet au plus grand nombre un accès facilité aux livres et aux différents documents proposés dans les bibliothèques.

Arrivée de nouveaux supports pour le public.

Création d'un fonds de DVD complété par le prêt de 600 DVD proposés par la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche. Près de 1000 films, fictions ou documentaires, adulte ou jeunesse disponibles. Des jeux de société ont fait leur apparition dans les bibliothèques.

Séisme du 11 novembre

Durant toute cette période la Médiathèque du Teil s'est attachée à proposer un accueil adapté et chaleureux à un public en souffrance. Diverses animations et activités proposées dans et hors les murs (projections de films, ateliers, séances de lecture). La médiathèque a accueilli durant plusieurs semaines, le Pôle accueil des sinistrés qui ne trouvait pas de locaux propres à les recevoir.

Une année riche en propositions culturelles sous diverses formes : Plus de 250 personnes ont participé à la journée Halloween à la médiathèque du Teil organisée en partenariat avec le Centre socioculturel du Teil, l'association Médiacom et le Cinéma Regain.

Plus de **50 000 documents** disponibles

Plus de **80 000 prêts** par an

2700 abonnés (dont 1000 abonnés de moins de 14 ans)

80 animations qui ont accueilli près de 2000 participants

340 accueils de classes pour 2000 élèves concernés



Culture EAC (Education Artistique et Culturelle)

La Communauté de communes a poursuivi le déploiement des actions E.A.C. sur l'ensemble du territoire et en direction de toutes les typologies de publics : enfants à différents âges, adultes, seniors, familles.

Les actions d'Education Artistique et Culturelle permettent de nombreux partenariats et une mise en lien de différents acteurs du territoire et de différents publics. Elles favorisent l'accès du plus grand nombre à l'offre et à la dynamique culturelle du territoire.



2019 EN BREF

Cinéma partagé

Ces ateliers, menés par Ardèche Images, permettent de faire découvrir le genre documentaire - analyse et discussion autour de l'écriture, la réalisation, le montage ... - tout en impliquant les participants dans une démarche active de programmation. Les deux films choisis par les participants ont été projetés en présence de l'un des réalisateurs.

Bal perdu

Yeraz Compagnie a proposé des ateliers chorégraphiques et des ateliers d'écriture à un public adulte se réunissant régulièrement pour cette occasion.

En parallèle des actions ont aussi été menées avec des patients de l'Hôpital de jour du Teil.

Tous se sont retrouvés pour partager des répétitions et proposer ensemble 3 représentations tout public qui ont eu lieu à Meysse, Cruas et Le Teil

Formation de formateurs

La compagnie Emilie Valantin et l'artiste Paul Canel ont fait découvrir la marionnette sur table aux personnels de la petite enfance de Ardèche Rhône Coiron. Outre une découverte personnelle d'une discipline artistique peu développée, les participantes ont aussi pu s'initier à la construction, la manipulation, l'interprétation et par là même acquérir des compétences pouvant être réutilisées sur le terrain de la petite enfance, dans leur cadre professionnel.

800 élèves concernés

12 structures et acteurs culturels impliqués

dont **1** lycée, **2** collèges, **7** établissements élémentaires

Les **15** communes concernées au moins 1 fois par une action E.A.C.

Les partenariats culturels

En 2019, la Communauté de communes a poursuivi son engagement au côté d'acteurs culturels pour la mise en place d'une programmation diversifiée et qualitative à destination de tous les publics.

Ainsi ont été reconduits les partenariats avec des festivals : Les Préalables et le festival de cirque d'Alba, portés par La Cascade ; celui proposé par de l'Écrit à l'Écran, la 24^e édition des Cafés Littéraires ; le festival de film italiens d'Assofital.

D'autres partenariats permettent la mise en place d'une programmation tout au long de l'année ou sur des temps longs : les actions menées sur le territoire avec la SMAC 07, les projections de films documentaires coorganisés par Ardèche Images ou l'exposition de deux mois de Présence(s) Photographie.



908 scolaires au festival du film italien

29 artistes lors des Préalables

26 séances de projection lors du festival de l'Écrit à l'Écran

+21, 5% de public en 3 ans au festival d'Alba



2019 EN BREF

La SMAC 07, la Communauté de communes et la ville du Teil ont poursuivi leur collaboration autour de la création d'un lieu dédié aux musiques actuelles et le 27 septembre une soirée de lancement a permis d'ouvrir l'espace aux habitants où le projet leur a été présenté.

L'augmentation significative des fréquentations des festivals de l'Écrit à l'Écran et films italiens témoigne de la place que ces programmations ont prises dans l'offre culturelle locale et de l'intérêt du public à découvrir des propositions parfois exigeantes mais toujours de qualité.

La volonté de la Communauté de communes d'être au plus près de ses habitants, dans un souci de proximité et d'accessibilité, l'amène chaque année à veiller à l'équilibre territorial de l'offre culturelle. Ainsi ce sont 10 de nos communes qui ont accueilli un moment des Cafés Littéraires et 13 qui ont pu vibrer au rythme du cirque avec La Cascade.

Musée de la Résistance

Implanté au Teil, le Musée de la Résistance et de la Déportation est, en Ardèche, l'unique établissement consacré à la Seconde guerre mondiale. L'exposition permanente présente, en une vingtaine de panneaux thématiques, de nombreux documents, témoignages et photographies liés à l'histoire départementale et régionale.

A cette exposition, s'ajoutent des expositions temporaires, des conférences, des projections, des visites guidées...qui permettent au musée d'accueillir de nombreux visiteurs en approfondissant ou diversifiant certains questionnements.

De plus, un programme pédagogique, adapté aux différents niveaux scolaires, sensibilise les plus jeunes et fait du musée un partenaire privilégié des enseignants.

Enfin, l'année 2019 représente une année charnière dans l'évolution du musée car, tout en poursuivant la programmation habituelle, une partie importante de l'activité était consacrée au projet de déménagement-restructuration au sein du futur Pôle administratif culturel et social.



2619 visiteurs

35 % des visiteurs sont des scolaires (écoles, collèges et lycées) essentiellement ardéchois

13 % de public étranger en période estivale

2705 followers sur la page Facebook du musée

2890 visiteurs sur le site internet du musée

5 % des visiteurs individuels sont détenteurs du Pass Ardèche (valable au MuseAl d'Alba et à l'abbatiale de Cruas)

2019 EN BREF

Première publication du musée :

Synthèse de recherches antérieures l'ouvrage *L'art en résistance*, édité conjointement par le Musée et les Archives départementales, a été présenté en février.

Une programmation avec comme fil rouge Femmes en résistance, écho au thème de l'EAC : «Ô féminin».

L'exposition *Malou, Résistante ardéchoise* était le pivot de cette thématique et consacrait le rôle des femmes ardéchoises dans la Résistance et l'évolution des mentalités. Liant histoire et contemporanéité, d'autres actions étaient menées conjointement : ateliers artistiques, exposition photographique, festival du film historique, exposition en extérieur, lecture spectacle.

Aide au concours de la Résistance et de la Déportation :

Le musée présente depuis décembre une exposition de l'Office des anciens combattants, intitulée : *1940, combats & résistances*.

Une présence départementale reconnue :

Le musée a présenté ses expositions à Annonay, Cruas, Saint-Marcel d'Ardèche et est intervenu lors des Chemins de la mémoire de l'USEP (Sarras, Le Pouzin et Balazuc)

Lancement d'une collecte :

Dans le cadre de la refonte du musée une vaste opération de collecte d'objets, documents et ouvrages est lancée depuis l'été. Les milliers de courriers envoyés ont très vite porté leurs fruits.



Cinémas

Au 1er janvier 2019, le cinéma de Cruas est passé sous la gestion de la Communauté de communes. L'évolution de l'offre cinématographique a permis au public de bénéficier d'un large choix de films présentés dans un seul et même programme. Des cartes d'abonnements (adultes et jeunes) valables dans les deux cinémas sont depuis accessibles au plus grand nombre.

Certains partenariats initialement proposés sur Le Teil avec des structures locales reconnues ont également été mis en place sur Cruas pour un rayonnement et une diversité élargis.

Les cinémas n'ont pas été impactés par le séisme. Le Regain a pu reprendre son activité assez rapidement pour accompagner la population dans ces moments difficiles en proposant des séances gratuites. Le Festival italien se déroulant à ce moment-là a vu ses deux derniers jours reconduits en janvier 2020 pour un week-end solidaire. Suite à cet événement, le public a repris progressivement ses habitudes et regagné nos salles obscures pour toujours plus de découvertes, de partage et surtout de divertissement.



41948 spectateurs - Le Teil : 33 767 / Cruas : 8181

1764 cartes abonnements vendues - Le Teil : 1527 / Cruas : 237

Un public fidèle **39.50%** au Teil- **22.50%** sur Cruas des entrées par carte d'abonnement

497 entrées pour les ciné-thé (95 entrées) et les ciné-goûter (402 entrées)

34% d'entrées en plus pour le festival italien

22.50% de fréquentation en plus pour le festival de l'écrit à l'écran

2019 EN BREF

Festival italien :

Le festival italien, en partenariat avec l'association Assofital, a rassemblé 1858 spectateurs dans les 2 cinémas avec 1554 entrées pour sa 2ème édition sur Le Teil (dont 908 scolaires) et 304 entrées pour sa 1ère sur Cruas (dont 206 scolaires). Visionner des films en version originale sous-titrée séduit le public.

Festival De l'Écrit à l'Écran :

Ce festival de septembre a réuni 1770 spectateurs avec 1481 entrées pour le cinéma de Le Teil (dont 842 scolaires) et 289 entrées pour le cinéma de Cruas qui a intégré le festival cette année avec, principalement, des séances scolaires. Le public scolaire est toujours aussi présent, avec des échanges qui ont eu lieu avec les équipes de tournage, réalisateurs, producteur, scénariste, ...).

Dispositifs Ecole et Collège au Cinéma et programmation scolaire

Ils contribuent à l'éveil cinématographique des écoliers de notre territoire. En complément, une sélection de films jeune public a été élaborée en interne pour répondre aux attentes des établissements scolaires.

Animations et programmes complémentaires

Les ciné-thé et ciné-goûter ont été reconduits sur Le Teil car ils restent plébiscités par le public. De même pour les événements nationaux (fête du Cinéma, Printemps du Cinéma, ...). Aussi, de nouveaux programmes ponctuels : les opéras avec l'Orchestre National de Paris, des programmes de courts-métrages (tout public et jeune public) le 21 décembre pour le Jour le plus Court. La sensibilisation aux différentes formes de films documentaires en lien avec Ardèche Images s'est poursuivie avec la présence des réalisateurs.



Petite enfance

La compétence petite-enfance est une compétence socle de la Communauté de communes. Les élus se sont engagés depuis plusieurs années à proposer une offre d'accueil petite-enfance cohérente par la mise en place de 3 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) répartis sur le territoire et proposant un nombre de places différent : 30 places sur le Teil, 24 places sur Meysse ou 16 places sur Alba-la Romaine.



Au Jardin des Petits Pas :

71 enfants inscrits - **20** enfants sous le seuil de pauvreté - **26** familles différentes ayant fréquenté l'accueil - **1** enfant porteur de handicap - **40 115** heures de fréquentation - **3** accueils d'urgence - Formation suivie par l'équipe : Langue des signes - Qualité de l'air - Paul Canel

Les Quinsous :

61 enfants inscrits - **24** enfants sous le seuil de pauvreté - **55** familles différentes ayant fréquenté l'accueil - **24 491** heures de fréquentation - **1** accueils d'urgence

La Ribambelle :

86 enfants inscrits - **31** enfants sous le seuil de pauvreté - **77** familles différentes ayant fréquenté l'accueil - **1** enfant porteur de handicap - **42 615** heures de fréquentation - **3** accueils d'urgence - Formation suivie par l'équipe : troubles musculo squelettiques

M a fêté ses 10 ans en octobre



2019 EN BREF

Le travail socle a été de travailler sur la stabilisation des binômes de Direction, prioritaires pour le fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, mais aussi des équipes de terrain afin de maintenir un accueil de qualité.

Plusieurs temps de travail ont été consacrés avec la Direction Générale Adjointe et le service Ressources Humaines à la mise en place d'un Pôle de remplacement. Le projet est de parvenir à son effectivité sur le premier trimestre pour le début de l'année 2020.



Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM "Les Explorateurs" au Teil existe depuis 2004 et couvre 5 communes : Le Teil, Alba la Romaine, Aubignas, Saint Thomé et Valvignères.

Le RAM "Les Petites Canailles" à Meysses couvre 10 communes. Il est ouvert chaque jour de la semaine et propose des temps d'éveil les lundis, mardis jeudis et vendredis matin, sur différentes communes.

Le reste du temps est consacré à des temps de permanences ou assistantes maternelles et parents peuvent trouver des réponses dans leurs démarches administratives. C'est un lieu ressource pour les accompagner dans leur rôle d'employeur.

Le relais a aussi pour mission de promouvoir le métier d'assistante maternelle



Les Explorateurs :

44 assistantes maternelles, **139** places d'accueil.

86 séances de temps collectifs proposés à **69** enfants et **27** assistantes maternelles

Les Petites Canailles :

90 assistantes maternelles agréées

35 assistantes maternelles qui viennent régulièrement en éveil

219 éveils

135 enfants différents accueillis

21 assistantes maternelles parties en formation

6 intervenants extérieurs

Octobre 2019 : le RAM a fêté **ses 10 ans**

+ de 50 assistantes maternelles en novembre : journée de l'accueil individuel organisée par l'ensemble des RAM de l'Ardèche

Le RAM a fêté ses 10 ans en octobre



2019 EN BREF

Les enfants et les assistantes maternelles ont bénéficié de séances de musique verte (approche de la musique écologique avec entre autres la fabrication d'instruments de musique.) Des séances régulières au ludotube dans les locaux de l'école du centre.

Les assistantes maternelles : l'intervention de l'IREPS sur la qualité de l'air et sur la fabrication de produits écologiques.

Sensibilisation pôle ressource handicap : 8 assistantes maternelles ont assisté à une rencontre entre professionnels de la petite enfance sur l'accueil de l'enfant porteur de handicap. Grâce à l'analyse de la pratique animé par une psychologue clinicienne.

1ère journée départementale de l'accueil individuel : 4 assistantes maternelles ont assisté à cette journée destinée à l'accueil individuel mise en place par le réseau des RAM de l'Ardèche, la CAF 07 ainsi que le Département.



Lieu d'Accueil Enfant Parent

Caracole est un lieu d'accueil enfant pour les enfants de la naissance au 5ème anniversaire, accompagné par un adulte (mère, père, grands-parents...). Caracole est ouvert le lundi, mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 15h à 18h.

Deux accueillants sont nécessaires pour ouvrir le lieu. Ce sont souvent des professionnels spécialisés dans la petite enfance et dans la relation parents enfants qui ont fait le choix de travailler dans ce lieu.



131 accueils enregistrés

141 enfants accueillis

118 familles recensées



2019 EN BREF

C'est un lieu accueillant adapté pour l'enfant et l'adulte. Caracole est un espace ludique où le lien parents enfants peuvent s'exprimer, se poser. C'est l'ouverture vers les autres vers les prémices d'une séparation.

A quoi sert un LAEP ?

Socialiser le jeune enfant

Favoriser une séparation en douceur de l'enfant et de son parent.

Passer un moment avec d'autres parents, des accueillants.

Prévenir des difficultés de socialisation.

L'éthique du lieu : c'est un lieu confidentiel, libre dans la mesure où l'on y vient quand on veut et repart quand on veut. Il n'existe pas de suivi, la démarche est anonyme, seul le prénom et l'âge de l'enfant sont demandés.



Jeunesse

La compétence jeunesse de l'intercommunalité est axée principalement autour de l'activité des accueils de loisirs. Au nombre de quatre, les accueils collectifs de mineurs permettent de proposer une offre harmonieuse sur le territoire : Cruas, le Teil, Saint-Lager-Bressac, Valvignères.

Les équipes d'animateurs œuvrent auprès des jeunes et des familles pour proposer des activités diversifiées à la fois tournées sur les pratiques sportives, les loisirs, la découverte patrimoniale, la valorisation de leur territoire de vie, etc.

Il s'agit à la fois d'offrir un mode de garde mais également d'accompagner les enfants et les jeunes vers la mixité, la sociabilisation et l'autonomie.



Les **4 accueils de loisirs**

intercommunaux permettent de toucher près de **200 familles**

67 jours d'ouverture pour St-Lager et Le Teil, **71** jours pour Cruas et **20** jours pour Valvignères

Enfants ayant fréquenté les accueils de loisirs :

Saint Lager Bressac : 120 enfants

Cruas : 291 enfants

Le Teil : 223 enfants

Valvignères : 39 enfants

Au total, **3** enfants porteurs de handicaps (AEEH) sont présents sur les accueils du Teil et de Cruas



2019 EN BREF

Des temps communs aux 4 accueils ont été mis en place afin de pouvoir mixer les enfants sur le territoire : des grands-jeux ont été organisés à cet effet. Leur objectif est d'apporter aux équipes des échanges de pratiques.

Le Portail Familles a été mis en place sur l'ensemble des accueils permettant une gestion des inscriptions et le paiement en ligne.

Par ailleurs, la CAF a mis en place une aide au surencadrement afin de mieux accompagner l'accueil d'enfants porteurs de handicap. Ce dispositif permet d'attribuer un temps d'encadrement supplémentaire aux équipes afin que l'enfant puisse intégrer l'accueil dans les meilleures conditions.



Restauration collective

Le service de la restauration collective est décomposé en 3 types d'activités pour des publics différents :

- La restauration scolaire (en temps scolaire pour les enfants des maternelles et primaires, ainsi que les adultes encadrants pour 9 communes du territoire ARC)
- La restauration pour les accueils de loisirs (les mercredis en temps scolaire, pour 2 centres de loisirs du territoire en période de vacances scolaires, à destination des enfants de 4 à 17 ans ainsi les adultes encadrants)
- La restauration pour les bénéficiaires de portage de repas à domicile (personnes sédentaires et ou porteur d'un handicap justifiant de ce service)



117 446 repas produits et livrés dont :

99 892 repas scolaires
(81.63% de la production)

16 166 portage de repas à domicile pour
99 bénéficiaires
(13.21% de la production)

6 309 repas pour les centres de loisirs
(5.16% de la production)

7600 factures établies (800 portage de
repas, 6800 restauration scolaire)



2019 EN BREF

Le service de la restauration collective a de nombreux enjeux. Les attentes sur la qualité des repas et l'origine des produits (bios, locaux, labellisés, ...) sont de plus en plus grandes et légitimes.

Cette année avec l'impulsion de la loi Egalim, des réflexions ont été menées pour pouvoir anticiper les objectifs de 50% de produits durables d'ici à 2020. Depuis fin 2018, le service s'est mis en conformité avec l'intégration d'un menu végétarien par semaine.

Un travail de fond a été effectué pour répondre à la croissance de l'activité et au développement de la prestation proposée.

Mettre en place des menus qui répondent aux enjeux du développement durable, de santé publique et de plaisir pour les tous les types de convives dans un cadre réglementaire en pleine évolution.

Pour répondre à tous ces éléments, une réorganisation du service est en cours ainsi qu'un projet de mutualisation des 2 sites de production avec une extension de la cuisine centrale ont été actés.

Les travaux débuteront en janvier 2020.

- Opération de pesée en juin/juillet 2019 pour la réduction du gaspillage alimentaire en partenariat avec les restaurants scolaires communaux.

- Des animations à thèmes : Menus nouvel an chinois, de Pâques, halloween..., semaine des gastronomes.



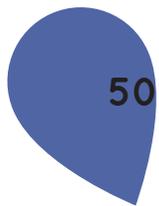
Bâtiments

Le service technique prend en charge les entretiens de bâtiments dont les usages sont variés médiathèque, cinéma, déchetterie etc... dans des domaines d'intervention variés eux aussi (plomberie, peinture, électricité etc...)

De plus, ce service suit périodiquement les ouvrages d'art présent sur notre territoire comme la passerelle de Rochemaure ainsi que tout le parc de véhicules administratif.

Les agents assurent également les remplacements de courte durée dans les déchetteries et à la régie déchets ménagers afin d'assurer la continuité du service.

Mensuellement, il assure le relevé des compteurs d'eau et d'électricité à l'aire d'accueil des gens du voyage et il remet aux utilisateurs les factures.



50 bâtiments entretenus



2019 EN BREF

Au cours de l'année 2019 de nombreux travaux ont été réalisés.

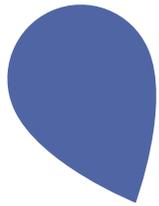
- Préparation pour la mise en œuvre des nouveaux sols souples sur la crèche de Alba-la-Romaine
- Divers aménagements maçonnés dans les déchetteries et les points de collecte sur l'ensemble du territoire
- Amélioration des sanitaires de l'aire d'accueil des gens du voyage de le Teil
- Mise aux normes d'un assainissement non collectif dans un bâtiment intercommunal dans la Zone d'Activité Drahy

A partir du 11 novembre, suite au séisme, les agents du service technique ont travaillé pour assurer l'assistance des experts à la fois pour nos bâtiments intercommunaux et pour la mairie du Teil.



Espaces verts

Le service Espaces verts veille à l'entretien de la ViaRhôna qui va de Baix à Rochemaure, de la voie douce de la Payre ainsi que l'entretien extérieur des bâtiments.



7km de voie douce à entretenir

22km de ViaRhôna à entretenir

3 aires de stationnements et des ouvrages d'art



2019 EN BREF

Au cours de l'année 2019, de nombreux travaux ont été réalisés.

- Réalisation de fossés bétonnés
- Entretien de tous les mobiliers bois et barrières métalliques
- Remplacement de la signalétique et des contrôles d'accès suite aux incivilités
- Mise en place de terre végétale sur une partie des accotements des voies cyclables pour faciliter l'entretien de ceux-ci.

Le 11 Novembre, l'équipe espaces verts a été mobilisée également pour le séisme. Le 15 Novembre, la neige lourde est tombée sur le Nord du territoire occasionnant de nombreux dégâts.

80% du linéaire de la voie douce de la Payre ainsi que la portion de la ViaRhona sur le secteur ont été obstrués par les chutes d'arbres. De ce fait, ces portions de véloroute ont été fermées durant deux mois.

De plus, suite à cet épisode de neige, les équipes espaces verts sont allées en renfort sur la protection des inondations car de nombreux arbres sont tombés dans les cours d'eau.

Tout le mois de décembre les agents ont travaillé sur la sécurisation, abattage, broyage pour permettre une ouverture dès que possible des véloroutes.

Une équipe de DRAGA est venue en renfort aider l'équipe espaces verts pour évacuer les arbres sur la passerelle himalayenne de Baix.

Hygiène, Santé et Sécurité au Travail

Un nouveau service depuis mai 2019.

Sa mission consiste à assister l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques et au maintien de la sécurité et santé au travail et de mettre en œuvre la politique dans les services suite au travail de rédaction du Document Unique, des règles de sécurité et d'hygiène au travail et de la sensibilisation afin d'améliorer les conditions de travail.

Le but est de développer une culture de prévention au sein de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et de répondre aux obligations réglementaires.



PERSPECTIVES 2020 :

4 études de poste menées pour des agents suite à avis médical avec des restrictions

5 jours de formation CHSCT pour les agents membres.

3 Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail



2019 EN BREF

- Visite des services
- Visites aux postes dans les services Petite Enfance-Jeunesse, Service Technique, Déchets et Environnement et le service Restauration Collective dans le cadre de la réalisation du Document Unique, pour étayer la construction du plan d'actions de prévention.
- Des actions de prévention ont ensuite été mises en place suite aux retours des études de postes.
- 8 accidents de travail dont 2 accidents de trajets pour l'année 2019. Des analyses d'accidents de travail ont été mises en place ainsi qu'un suivi des préconisations médicales du médecin de prévention.
- Mise en place de programmes SOFAXIS afin d'aider certains agents en difficulté.
- Participation au salon PREVENTICA
- Sensibilisation des agents : à l'utilisation et au port des EPI, au risque de chute, dépliant sur la mise en œuvre du Document Unique...

Ressources humaines

2019 a vu la montée en puissance du travail sur l'harmonisation des pratiques et des usages au sein de la collectivité et les premiers travaux sur des points spécifiques à mettre en oeuvre pour les agents .

De nouvelles procédures ont été formalisées pour clarifier le fonctionnement et le rendre plus simple au sein de la Communauté de communes.

La répartition des missions et l'organisation du service RH s'est poursuivie afin de pouvoir répondre aux nouveaux enjeux Rh , liés à la loi de transformation de la fonction publique édictée en août 2019 et pour être en mesure de répondre à la stratégie Rh du nouvel exécutif issu des élections de 2020.



2019 EN BREF

La mise en place de règles communes continue

- Organisation des temps de travail, des prises de jours ARTT, des prises d'heures de congés, des modalités d'application de la journée de solidarité
- Décompte et modalités des heures supplémentaires
- Règlement de formation
- Mise en place des Contrats D'Engagement Educatif pour les centres de loisirs

Un service qui évolue

Une nouvelle assistante ayant en charge la gestion du temps et des absences a été recrutée pour renforcer le service qui est désormais constitué de 4 agents à temps complet.

Par ailleurs, le déploiement du logiciel SIRH continue avec l'ouverture à l'ensemble des agents pour la gestion dématérialisée des absences et des heures supplémentaires.

Les principaux chantiers en cours

- Etude sur la mise en place d'un pôle de remplacement dans les trois multi-accueils intercommunaux
- Création d'un Comité de pilotage constitué d'élus, de représentants élus au Comité technique et d'agents volontaires pour travailler sur la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) - nouvel outil indemnitaires de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique
- Plan de formation 2020-2022

120 agents répertoriés au 31/12/2019 sur des emplois permanents

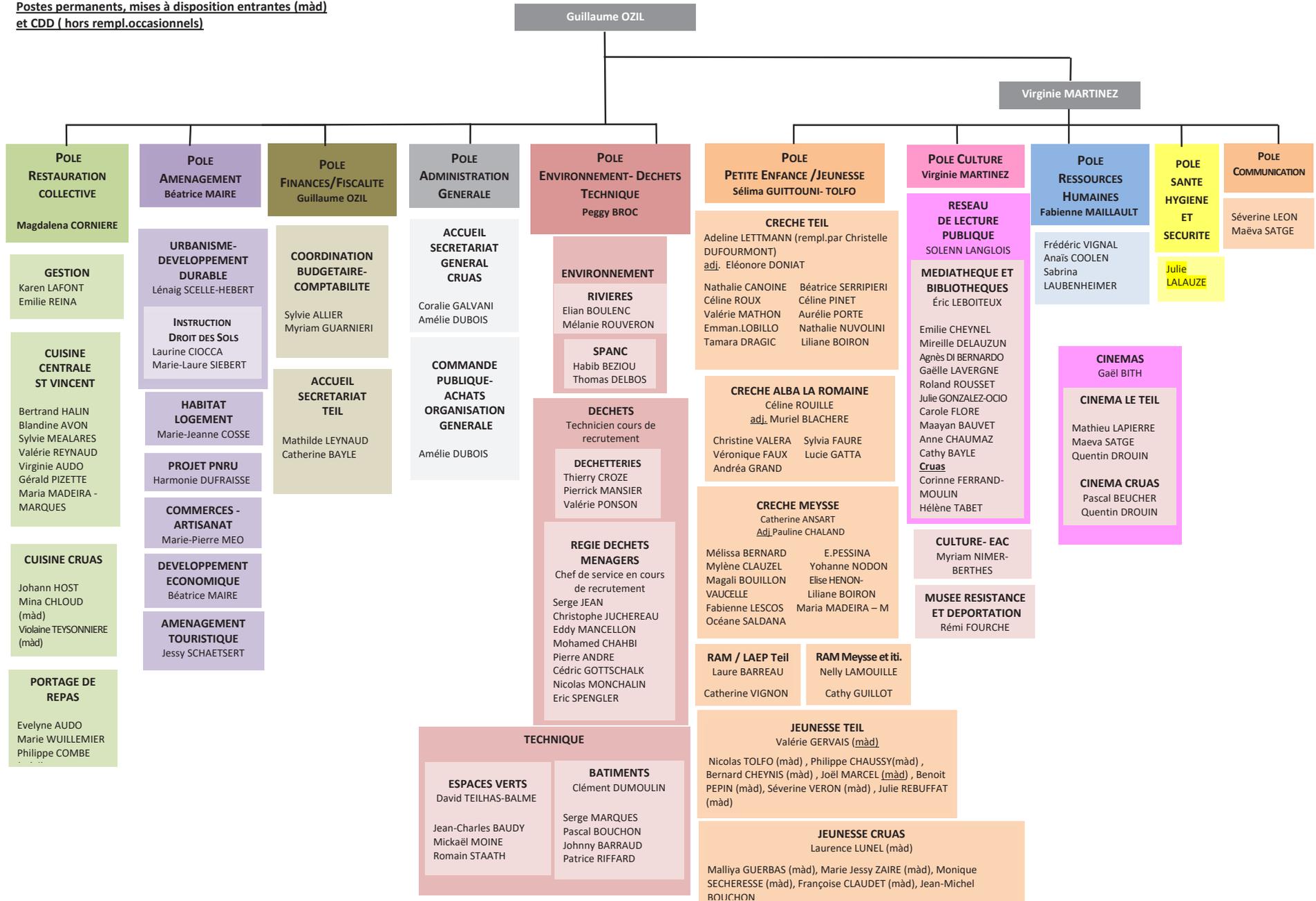
7 réunions du comité technique

1 rencontre avec l'ensemble des agents

636 actes administratifs pris

Organigramme

ORGANIGRAMME NOMINATIF ARDECHE RHONE COIRON 01/10/2019
 Postes permanents, mises à disposition entrantes (màd)
 et CDD (hors rempl.occasionnels)



Les finances de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron sont organisées sur l'année 2019 autour d'un Budget PRINCIPAL et des **6** budgets annexes suivants :

- Un budget Annexe pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif,
- Un budget Annexe Energies Renouvelables

Et dans le domaine du développement économique des **4** budgets annexes suivants portant sur l'aménagement, la gestion et la commercialisation des zones d'activités :

- Un budget Annexe ZA Le Teil
- Un budget Annexe ZA 2 Les Ramières,
- Un Budget Annexe ZA 3 Drahy,
- Un Budget Annexe ZA 4 Chevrière.

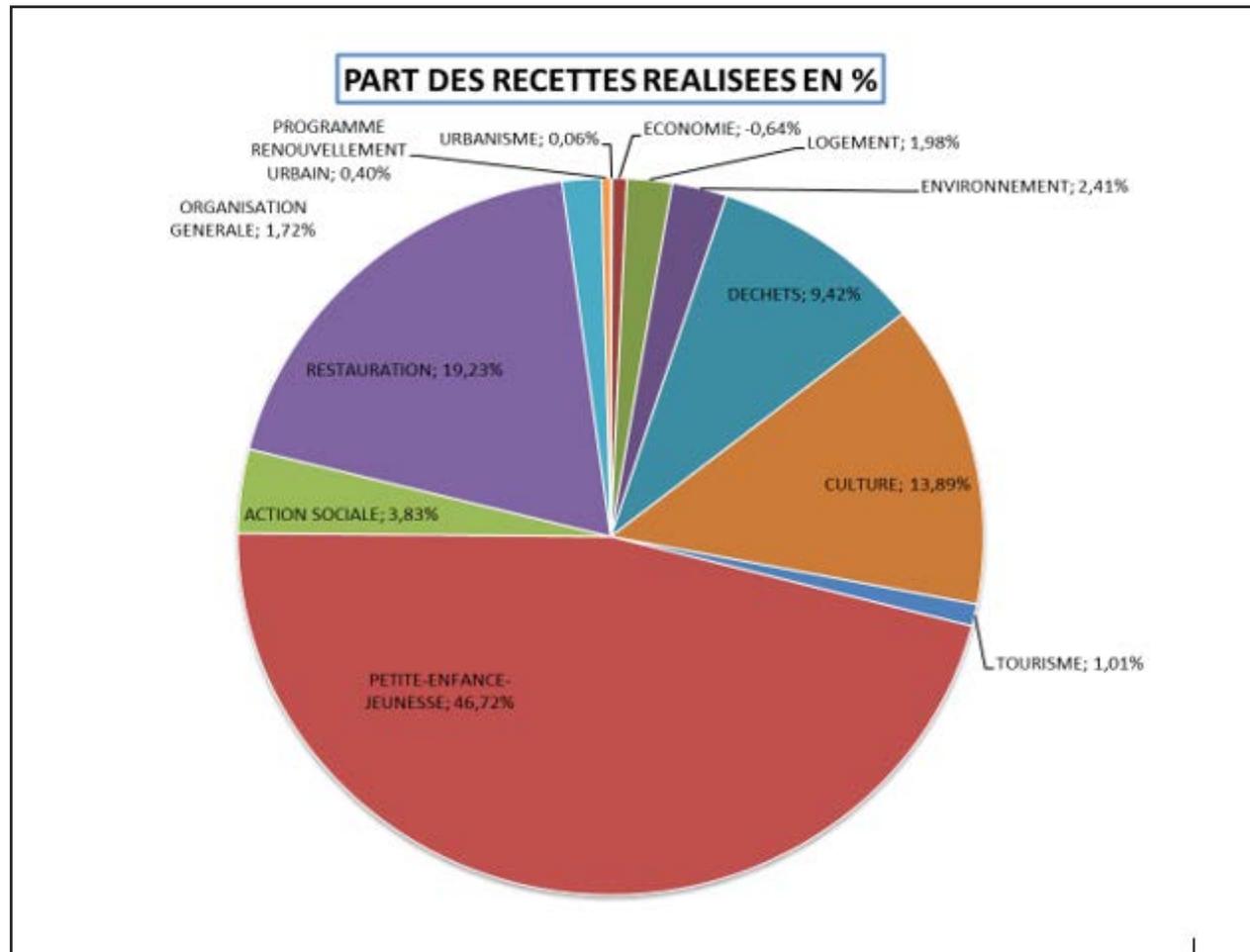


Le budget principal 2019 voté au conseil communautaire du 15 avril 2019 s'élève à :

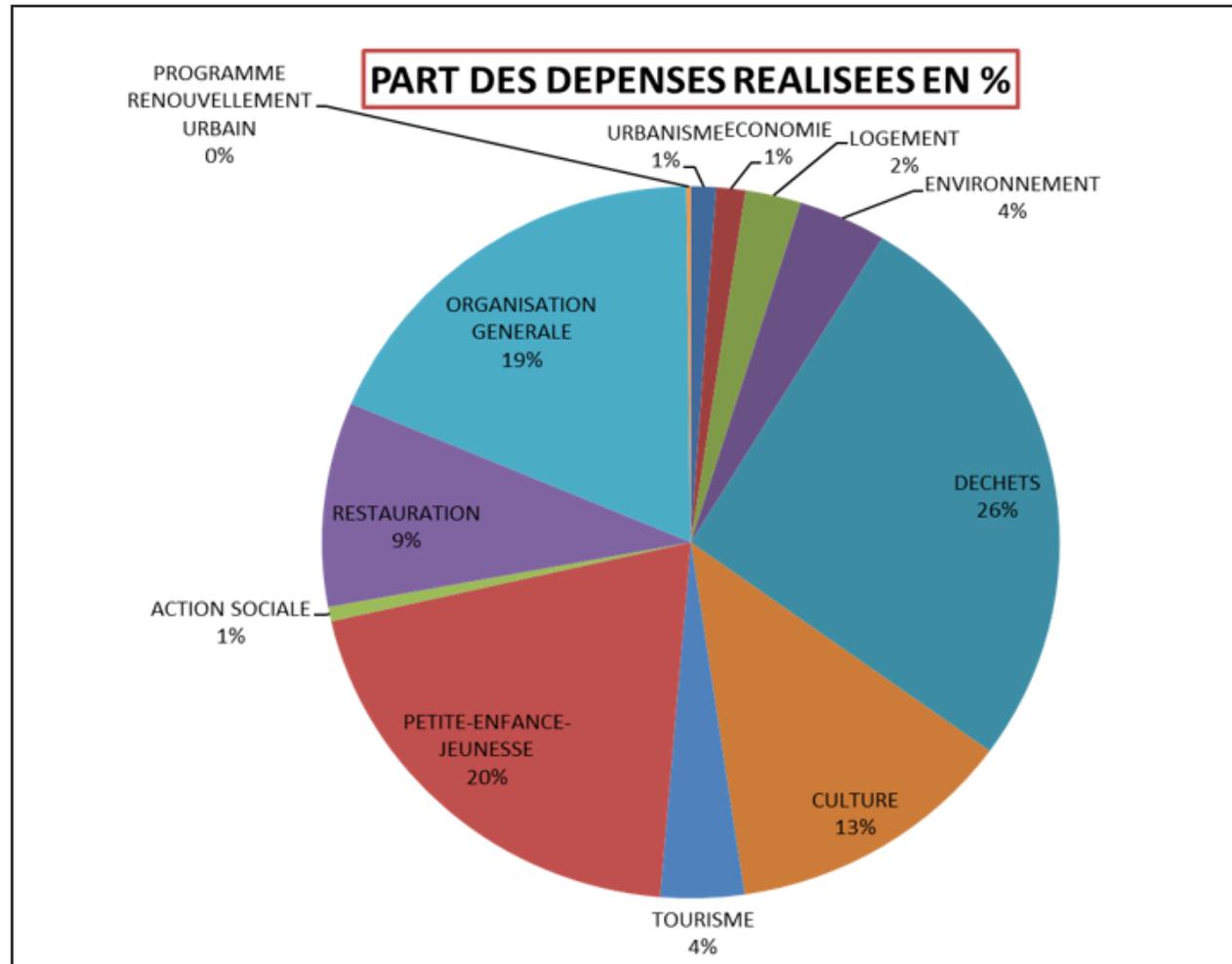
30 369 873€ en dépenses et recettes de la section de fonctionnement

et à **5 938 422€** en dépenses et recettes de la section d'investissement

En dehors des recettes précitées liées aux activités des services dans le cadre des compétences exercées sur un montant de recettes réelles totales 2019 de 28 391 260€ (Hors amortissements et excédent de fonctionnement reporté 2018 de 1 774 999€) les recettes fiscales représentent 25 130 236€ soit 88,51 % des recettes réelles.



STRUCTURATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES



STRUCTURATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

En dehors des dépenses liées aux activités des services dans le cadre des compétences exercées, sur une dépense réelle totale 2019 de 26 516 919 € les dépenses relatives aux reversements de fiscalité (Attribution de compensation, FPIC, FNGIR) représentent 16 749 855 € soit 63,17% des dépenses.

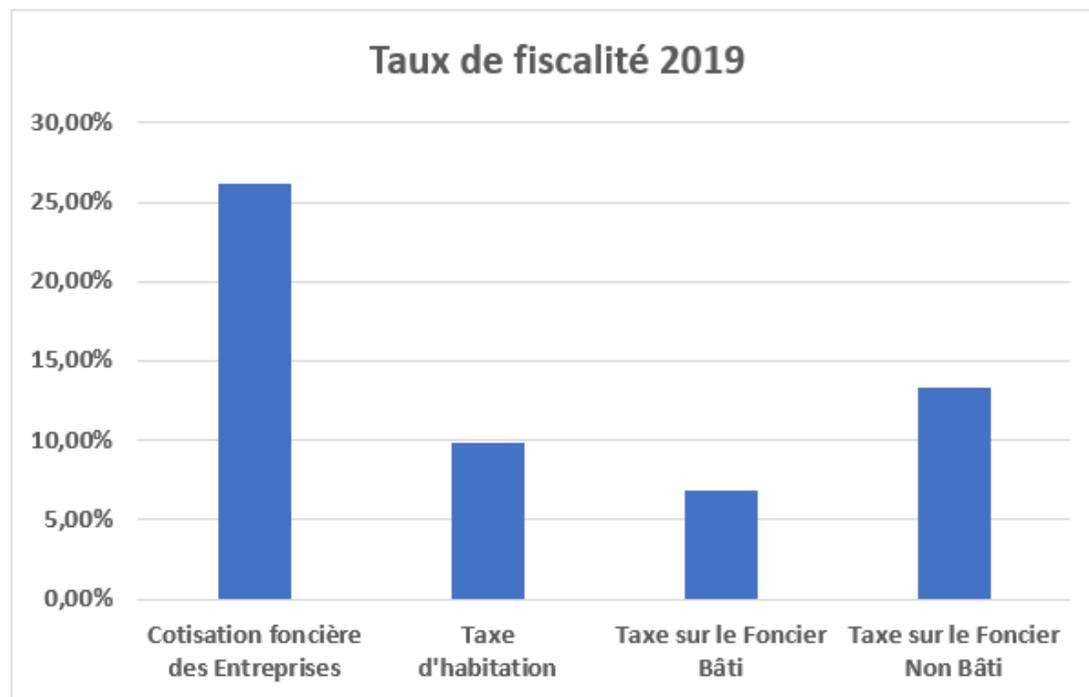
Reversement de fiscalité aux communes (Attribution de compensation) : 8 487 446 €.

Reversement à l'Etat au titre du FNGIR : 7 838 578 €.

Reversement à l'Etat au titre du FPIC : 423 831 €.

Pour la partie investissement du budget principal les dépenses et recettes de l'exercice 2019 (hors restes à réaliser et excédent de l'exercice antérieur d'un montant de 1 157 087,54€ s'élèvent respectivement à 1 526 171,06€ et 3 490 862,40€.

Les restes à réaliser 2019 s'élèvent en dépenses et en recettes respectivement à 4 352 939,70€ et 2 206 039,00€



Pas d'évolution des taux de fiscalité de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron entre 2018 et 2019.

Taux de fiscalité 2019 Ardèche Rhône Coiron

Le bureau de la Communauté de communes, composé du Président, Eric CUER, de 10 vice-présidents et du maire de chaque commune, se réunit au moins tous les quinze jours.

Chaque vice-président anime dans son domaine une commission de travail constituée de membres du conseil communautaire et d'élus communaux afin que chaque commune prenne part aux discussions.

Chacune des 15 communes a désigné ses délégués au conseil communautaire qui se tient tous les mois en moyenne et qui regroupe 36 délégués communautaires.

Le mandat de conseiller communautaire est lié à celui de conseiller municipal.

Les communes représentées par un titulaire unique, disposent aussi d'un suppléant.

11 réunions de conseils communautaires
22 réunions de bureaux communautaires
171 délibérations prises

25 commissions de travail dont des réunions au nombre de :

2 comités technique PCAET

17 comités de pilotage habitat : **6** PLH,

4 OPAH-RU en cours, **4** pour l'étude du futur programme sur l'habitat privé, **1** Conseil Habitat Jeunes, **2** pour le projet de RHI à Baix

2 commissions culture + **1** forum culture

1 commission développement économique

1 commission agricole

4 commissions menus restauration collective

2 commissions déchets

2 commissions finances



2019 EN BREF

Les réunions de bureaux qui réunissent le Président, les vice-présidents, la Direction Générale et auxquelles est invité l'ensemble des maires : tous les 15 jours les mardis matin.

Des commissions thématiques consultatives ont été mises en place, ouvertes à l'ensemble des élus des communes membres qui souhaitent travailler sur une thématique.

Pour réfléchir à une question ou problématique posée par les élus communautaires, faire des propositions pour améliorer l'action de l'intercommunalité.

Sur les domaines suivants : culture, Action Sociale, Petite-Enfance / Jeunesse, Menus, Restauration collective, Politique de la ville - PNRU, Développement Economique - Artisanat - Commerce - Agriculture, Déchets, Logement et Cadre de Vie, Environnement, Tourisme, Aménagement de l'Espace, Travaux - Déplacements doux, Finances , ressources humaines.

36 conseillers communautaires

COMMUNE			
ALBA LA ROMAINE	TESTON	Joël	Démission le 27/08/2018 septembre 2019
	GAUTHIER	Jocelyn	
	BOUNIARD	Philippe	
AUBIGNAS	BOSQUET	Christian	VP Environnement
+ un suppléant	VILLARD	Serge	
BAIX	BOYER	Yves	VP développement économique - artisanat, commerce - Agriculture -
+ une suppléante	LAUVERGNAS	Paulette	
CRUAS	COTTA	Robert	
	PECHOUX	Jean-Marie	
	D'ALOIA	Christine	
	MORELLI	Pierre	
	HAOND	Claudette	
LE TEIL	BRESOLIN	Thierry	
	BUTOT	Olivier	
	CHAMBERT	Yves	
	COTTA	Rachel	
	DIATTA	Patricia	
	DOLARD	Carole	
	GALAMIEN	Nathalie	
	GRIFFE	Gérard	
	JOUVE	Michel	
	MAZELLIER	Noëlle	
	MICHEL	Jean-Paul	
	NOËL	Bernard	VP Culture et outils culturels
	PEVERELLI	Olivier	VP Politique de la ville
TOLFO	Pascale		
MEYSSE	CUER	Eric	Président
	LAUSSEL	Marie-Joséphe	Finances - Ressources
ROCHEMAURE	LECERF	Christian	
	JIMENEZ	René	VP travaux - Déplacements doux
	LAMBERT	Adèle	



ST BAUZILE	POLLARD-BOULOGNE	Annie	
+ un suppléant	ETIENNE	Eric	
ST LAGER BRESSAC	BERNARD	Alain	
+ un suppléant	ASCARI	Sylvain	
ST MARTIN SUR LAVEZON	ROBERT	Jean	
+ un suppléant	ARTO	Jean	
ST PIERRE LA ROCHE	DUSSERRE	Marc	
+ une suppléante	FAURE	Christine	
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	PALIX	Dominique	VP Petite enfance / Jeunesse - Restauration collective /
+ une suppléante	PLATZ	Cécile	
ST THOME	PETITJEAN	Gilbert	VP Gestion des déchets
+ un suppléant	BROC	Jean-Claude	
ST VINCENT DE BARRES	SAVATIER	Paul	VP Tourisme
+ un suppléant	CALLON	Jean-Claude	
VALVIGNERES	LEBRAT	Jacques	
+ un suppléant	CHABAL	Gérard	

La communication de la Communauté de communes se doit de s'adresser à l'ensemble des habitants du territoire afin de rendre compte des décisions prises par les élus, faire connaître les politiques publiques, les choix budgétaires et la mise en oeuvre des actions. Une volonté soulignée par la création d'un service communication et la désignation d'un vice-président à la communication depuis 2018.

102 actions de communication menées avec les services

Réseaux sociaux : 1 156 abonnés (+50% sur l'année)

Evènements couverts : inauguration et lancement de la salle de musique au Teil, **lancement du site web** www.ardecherhonecoiron.fr, **inauguration bibliothèque** intercommunale de Rochemaure, **ateliers de concertation** du PCAET, **forum culture**

Relations presse locale : 300 articles de presse

Réalisation impression : magazine ARC, affiches, brochure, programmes, flyers, rapports d'activité



2019 EN BREF

- Signalétique des bâtiments intercommunaux : recensement et changement des visuels réalisés avec la nouvelle charte graphique sur 20 bâtiments intercommunaux
- Signalétique sur les véhicules : le nouveau logo a été apposé sur 50 véhicules de la flotte
- Juin 2019 : réalisation et diffusion du 1er numéro du magazine intercommunal «ARC Magazine»
- Lancement et campagne pour trouver un nom à la salle de musique l'Embarca'son - Le Teil
- Demarrage de la campagne de simplification des gestes de tri en collaboration avec le SYPP
- Déclinaison de la charte graphique générale pour certains services
- Réalisation du clip sur la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
- Décembre 2019 : lancement du site internet www.ardecherhonecoiron.fr

ALBA LA ROMAINE
AUBIGNAS
BAIX
CRUAS
LE TEIL
MEYSSE
ROCHEMAURE
ST BAUZILE
ST LAGER BRESSAC
ST MARTIN SUR LAVEZON
ST PIERRE LA ROCHE
ST THOMÉ
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMÉRAC
ST VINCENT DE BARRÈS
VALVIGNÈRES

